

Anticiper les conflits

JOURNÉE DE LA MÉDIATION Le 18 juin est déclaré «Journée de la médiation». C'est une bonne occasion de se pencher sur sa propre façon d'aborder et de gérer les conflits. Les médiateurs peuvent apporter leur aide dans le cadre de problématiques parfois complexes.



Franziska Feller

Les conflits sont omniprésents et font partie de la vie. Avec des avis, des idées, des attitudes et des jugements de valeurs divergents, la plupart des personnes entrent sans cesse en conflits, et ceci plus particulièrement lorsque des décisions doivent être prises. Le plus souvent, les conflits qui opposent des personnes n'ayant aucun lien personnel entre elles sont des litiges qui, d'un point de vue émotionnel, vous touchent moins. Les différences ont plus de latitudes, sont ainsi moins limitantes et trouver un terrain d'entente est possible. Il en va tout autrement des conflits entre personnes proches, particulièrement entre les membres d'une même famille. Des jugements de valeur et des modes de pensée différents ainsi que des processus décisionnels divergents sont parfois difficiles à accepter. Ce faisant, certains membres de la famille peuvent être remis en question. Les conflits au sein d'une famille peuvent susciter la peur de ne plus être apprécié, aimé, ou carrément d'être exclu. Souvent, il est difficile d'aborder des thèmes délicats, ce qui peut engendrer des tabous qui divisent tout le monde.



Lorsque la coupe est pleine! Photo: Istockphoto.com

Réseau de médiation Le réseau national «Médiation dans l'espace rural» unit des médiateurs et médiatrices actifs en milieu rural. Dans le cadre de leur travail, ceux-ci sont souvent confrontés à des exploitations agricoles familiales dont les composantes sont très interdépendantes. Travail, famille, finances – tout est lié. En outre, plusieurs générations vivent sous le même toit en partageant quotidiennement vie familiale et professionnelle. Il en découle ainsi une sorte de communauté de destin. Si tout fonctionne, d'énormes ressources peuvent être investies et des buts fantastiques peuvent être atteints. Dans le cas contraire, un conflit peut survenir, dégénérer et se propager à plusieurs domaines. Des désaccords entre père et fils se répercutent non seulement sur la vie de famille mais également sur la vie économique de l'exploitation. Un conflit conjugal peut également porter atteinte à plusieurs personnes, voire plusieurs familles.

Dans de telles situations, la médiation peut aider. Si l'aide de médiateurs et de médiatrices est requise, il

convient de renforcer les ressources des parties prenantes au conflit, de les aider et de les soutenir à trouver des solutions créatives adaptées avant que les dommages ne soient trop importants.

Le plus tôt sera le mieux Avec professionnalisme et enthousiasme, les médiateurs et médiatrices en milieu rural sont à votre disposition, convaincus que le fait d'aborder les conflits à temps et d'élaborer des solutions constructives et viables est un gain pour les hommes et les femmes de tous âges, les familles, les couples, les frères et sœurs, les parents et les communautés de destin. ■

La médiation signifie conciliation

Il s'agit d'un procédé volontaire et extrajudiciaire de gestion des conflits. Toutes les parties prenantes au litige sont soutenues par le médiateur ou la médiatrice afin d'élaborer une solution viable qui satisfasse chacun.

Il n'est d'emblée pas toujours possible de s'asseoir à la même table. Parfois des entretiens préliminaires sont nécessaires. Cependant, ces premiers pas permettent souvent de donner une impulsion initiale. Il n'est jamais trop tard pour demander de l'aide.

Souvent, la médiation permet de mettre en place des processus de changement qui, certes, chamboulent la situation mais ont des conséquences positives.

Auteure Franziska Feller, secrétariat du Réseau Médiation dans l'espace rural, Burgernzielweg 16, 3006 Berne, ☎ 031 941 01 00,

www.hofkonflikt.ch
www.journeedelamediation.ch

INFOBOX

www.ufarevue.ch

6 • 15